

# ciéq TEMP@RA

## *Appréhender l'oralité en histoire et dans les sciences sociales : sources et méthodes*

Séminaire réunissant  
le Centre interuniversitaire d'études québécoises  
(Université du Québec à Trois-Rivières et Université Laval, Québec)  
et le laboratoire Tempora (Université Rennes 2, France)  
vendredi 20 janvier et vendredi 12 mai 2023

### Comité organisateur

François Antaya (Université du Québec à Trois-Rivières, CIEQ)  
Marc Bergère (Université Rennes 2, Tempora)  
Charles Fleury (Université Laval, CIEQ)  
Éva Guillorel (Université Rennes 2, Tempora)  
Anne Klein (Université Laval, CIEQ)  
Yvan Rousseau (Université du Québec à Trois-Rivières, CIEQ)

### Thématique

Depuis plusieurs générations, la volonté d'explorer des thématiques nouvelles et de donner la parole à des individus peu représentés dans la documentation écrite a conduit les chercheurs à s'interroger sur la place de l'oral dans la construction des savoirs en histoire et en sciences sociales. Cette situation pose d'emblée la question des sources mobilisées. L'enquête orale est de plus en plus utilisée pour l'étude du passé proche ou du temps présent, et son usage se traduit par des questionnements méthodologiques et éthiques en lien avec la constitution, le traitement et l'usage de telles archives. L'« histoire orale » est désormais une approche bien reconnue en histoire contemporaine, tant en Amérique du Nord<sup>1</sup> – pionnière sur ce terrain – qu'en Europe et ailleurs : la relation entre « l'historien, l'archiviste et le magnétophone » telle qu'analysée par Florence Descamps au tournant des années 2000<sup>2</sup> se décline aujourd'hui dans de multiples domaines avec l'apport de technologies d'enregistrement renouvelées.

Mais les périodes plus anciennes sont tout autant concernées par cette réflexion sur les sources permettant d'accéder à l'oralité. Hérodote est souvent cité pour son utilisation précoce de témoignages oraux dans son récit de l'histoire des guerres médiques, faisant remonter l'usage des archives orales à l'Antiquité grecque. Dans le sillage de l'école des Annales, puis de l'histoire des mentalités et de

---

<sup>1</sup> A titre d'exemple récent, autour de l'histoire et de la mémoire des attentats du 11 septembre : Garrett M.Graff, *The Only Plane in the Sky : An Oral History of 9/11*, New York, Avid Reader Press/Simon and Schuster, 2019 ; *11 septembre Une histoire orale*, Paris, Les Arènes, 2021 (pour la traduction française).

<sup>2</sup> Florence Descamps *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001.

# ciéq TEMP@RA

l'histoire culturelle, les chercheurs travaillant sur le Moyen Âge et l'époque moderne ont développé une « approche oblique » des cultures populaires (Peter Burke<sup>3</sup>) : ils ont recherché les traces de l'oralité à travers de multiples sources écrites parmi lesquelles les vies de saints, les archives judiciaires ou encore les archives du for privé. Les apports d'autres disciplines comme la sociologie, l'anthropologie et l'ethnologie ont enrichi les questionnements et diversifié les sources tout en transcendant les frontières spatiales et temporelles : la récente étude consacrée par René Hardy au charivari du XIV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle entre Europe et Amérique du Nord, à la croisée d'archives écrites, d'enregistrements ethnographiques et d'enquêtes orales, en est un bon exemple<sup>4</sup>.

Les deux séances du séminaire CIÉQ-Tempora en 2023 ont pour objectif de mettre en valeur les travaux réalisés dans différentes disciplines sur la thématique de l'oralité en sciences sociales, et de partager des questionnements autour des sources qui permettent d'appréhender celle-ci. Les sources sont pensées dans leur diversité : enregistrements issus d'enquêtes orales, mise par écrit de témoignages et savoirs oraux, documentations textuelles voire iconographiques permettant d'aborder l'oralité. Le séminaire sera aussi l'occasion d'interroger et de clarifier les expressions ou notions en usage autour de cette thématique : « sources orales », « archives orales », « histoire orale » recouvrant des réalités et des pratiques à la fois différentes et complémentaires.

## Première rencontre (vendredi 20 janvier 2023) « Une histoire orale est-elle possible ? »

8h30-8h50

### **Ouverture du séminaire**

« Sources orales, archives orales, histoire orale : penser l'oralité en histoire et dans les sciences sociales sur le temps long »

**Éva Guillorel (Université Rennes 2, Tempora)**

8h50-9h10

« Retour sur une enquête d'histoire orale improbable : la mémoire seigneuriale au Québec, 2015-2018 »

**Benoît Grenier (Université de Sherbrooke, CIEQ)**

9h10-9h30

### **Discussion**

9h30-9h50

« Sources orales et écriture biographique. Angelo Donati raconté par sa fille Marianne Spier-Donati »

**Dorothea Bohnekamp (Université Rennes 2, Tempora)**

---

<sup>3</sup> Peter Burke, *Popular Culture in Early Modern Europe*, London, Temple Smith, 1978.

<sup>4</sup> René Hardy, *Charivari et justice populaire au Québec*, Québec, Septentrion, 2015.

# ciéq TEMPORA

9h50-10h10

« Recueillir la parole des anonymes, complexifier l'histoire ? Enquêtes orales dans les montagnes du nord éthiopien »

**Guillaume Blanc (Université Rennes 2, Tempora)**

10h10-10h40

**Discussion**

10h40-10h50

**Pause**

10h50-11h10

« Des mères invisibles. Les mères qui abandonnent leur enfant (en France. 1900-2020) »

**Martine Fauconnier-Chabalier (Université Rennes 2, Tempora)**

11h10-11h30

« Histoire orale et archives féministes : l'histoire de l'avortement au Québec entre zone d'ombre à éclairer et *filiation militante* »

**Marie-Laurence Raby (Université Laval, CIEQ)**

11h30-12h

**Discussion**

## **Seconde rencontre (vendredi 12 mai 2023)**

### **« L'oralité et ses traces dans les archives »**

8h30-8h45

**Ouverture du séminaire**

« Écouter les archives, comprendre autrement le passé »

**Anne Klein (Université Laval, CIEQ)**

8h45-9h05

« La révolte comme bruit. Le paysage sonore des soulèvements populaires de la première modernité en France et en Angleterre »

**Brice Évain (Université Rennes 2, Tempora)**

9h05-9h25

« L'oralité dans les archives notariales : les voix des Autochtones dans l'écriture des notaires »

**Isabelle Bouchard (Université du Québec à Trois-Rivières, CIEQ)**

9h25-10h05

**Discussion**

# ciéq TEMPORA

10h05-10h15

**Pause**

10h15-10h35

« Les traces d'oralité dans le roman arthurien du XII<sup>e</sup> siècle : l'exemple du conteur Breri »

**Goulven Péron (Université Rennes 2, Tempora)**

10h35-10h55

« L'oralité en histoire moderne : quelles sources ? quelles approches ? »

**Éva Guillorel (Université Rennes 2, Tempora)**

10h55-11h15

« Les ouvriers de la collecte : folkloristes, ethnologues et producteurs radiophoniques »

**Simon-Olivier Gagnon (Université Laval, CIEQ)**

11h15-12h

**Discussion et conclusion du séminaire**

## RÉSUMÉS DES INTERVENTIONS (par ordre alphabétique des intervenants)

**BLANC Guillaume, « Recueillir la parole des anonymes, complexifier l'histoire ? Enquêtes orales dans les montagnes du nord éthiopien »**

Les historiennes et les historiens de l'environnement ont déjà expliqué combien l'héritage colonial pesait encore sur la conservation mondiale de la nature en Afrique. En revanche, une question reste en suspens : pourquoi ? Pourquoi les politiques globales de la conservation semblent-elles aujourd'hui vouées à produire de l'injustice, c'est-à-dire à discriminer politiquement et dominer moralement ceux qui vivent dans la nature ? Les archives écrites permettent d'aborder le comment mais elles ne suffisent pas à cerner le pourquoi. En revanche, les enquêtes orales semblent, elles, pouvoir pallier cette lacune. Cette intervention revient alors sur une série d'entretiens menés en Éthiopie auprès des anonymes de la conservation, gardes, agriculteurs, anciens habitants, guides et visiteurs, entretiens qui paraissent, eux, pouvoir apporter une réponse à cette question de recherche.

**BOHNEKAMP Dorothea, « Sources orales et écriture biographique. Angelo Donati raconté par sa fille Marianne Spier-Donati »**

Dans le cadre d'un projet de recherche relatif à l'écriture de la biographie de l'homme d'affaires et diplomate italien Angelo Donati, vivant en France de 1919 jusqu'à sa mort en 1960, je m'appuie en grande partie sur les témoignages livrés par sa fille adoptive Marianne Spier-Donati, née en 1930 à Erfurt. La rencontre avec Marianne Spier-Donati et son témoignage sur le rôle-clé qu'a joué « zio Angelo » dans sa vie, ont été décisifs pour la décision de consacrer une biographie à cet homme dont Serge Klarsfeld disait « qu'il portait si bien son nom. Il était l'ange des Juifs ».

# ciéq TEMP@RA

Dès lors, la communication visera surtout à mesurer les apports et les limites de ce témoignage pour ma recherche via un travail de déconstruction de cette source majeure. On constate d'emblée que de ce travail de reconstruction du passé, souvent nostalgique, fait d'oublis et de silences aussi, émerge enfin et toujours le présent du témoin. Ce faisant, face à ces trajectoires biographiques multiples qui s'imbriquent, la focale du chercheur est souvent détournée et biaisée dès lors que la vie du père « sauveur » finit par expliquer les choix de vie de l'enfant sauvé. L'aventure biographique ressemble alors davantage à l'observation des jeux de lumière d'un kaléidoscope, qui, tels des fragments de vie, se superposent dans le reflet subtil de miroirs multiples, où il revient à l'historien de faire la part entre le beau et le vrai afin de réagencer le personnage originel.

## **BOUCHARD Isabelle, « L'oralité dans les archives notariales : les voix des Autochtones dans l'écriture des notaires »**

Composante du système judiciaire, le notaire produit une documentation abondante et variée témoignant de la mutation des biens fonciers, de différentes étapes du cycle de vie familiale, des relations économiques, ainsi que des actions et décisions de différents corps de l'espace laurentien. L'écriture et la signature du notaire confèrent une valeur légale et probante aux contrats passés entre parties privées. L'efficacité des actes notariés repose sur leur régularité, car ces actes sont rédigés à partir de « formulaires » reproduits dans des manuels de pratique notariale circulant dans le monde atlantique. Intermédiaire entre la culture orale et écrite, le notaire recueille des informations orales qu'il doit mettre par écrit en vertu des formules recommandées par le droit civil et il a l'obligation de faire la lecture de l'acte aux parties signataires. Notre intervention a pour objectif de réfléchir sur le passage de l'oralité à l'écrit dans les archives notariales, plus particulièrement sur les traces de la parole des Premières Nations qui fréquentent les études des notaires durant le XIX<sup>e</sup> siècle. Au regard de la structure narrative codifiée des actes notariés et de la superposition de deux volontés dans ces actes (soit celles des parties et du notaire), quelles voix les Autochtones peuvent-ils faire entendre dans ces sources écrites ?

## **EVAIN Brice, « La révolte comme bruit. Le paysage sonore des soulèvements populaires de la première modernité en France et en Angleterre »**

Cette communication entend explorer le paysage sonore des révoltes populaires françaises et anglaises de la première modernité (années 1540-1640). Des Pitauds aux Nu-pieds, de Kett à Skimington, le soulèvement populaire se définit d'emblée, dans les documents chargés d'en rendre compte, par le *bruit* qu'il produit ; l'émotion se caractérise par le vacarme qu'elle engendre. Attisée par la rumeur, traversée de chants et de cris, la révolte déploie un bruit insolite qui se nourrit de la voix de celles et de ceux qui la fomentent. Le jeu de la rumeur, les cris et les chants des émeutiers, les voix des meneurs organisent ce paysage sonore singulier : c'est autour de ces trois motifs que l'on peut chercher à reconstituer, par petites touches, la culture orale des insurgés.

Nous aborderons ce faisant, au cours de l'intervention, des questions d'ordre méthodologique : les textes sur lesquels nous nous appuyons ici, qu'il s'agisse de sources administratives et judiciaires, de lettres et de mémoires privés ou de chroniques contemporaines, cherchent de manière quasi-systématique à disqualifier les mouvements qu'ils relatent. Il faut alors adopter une approche « oblique » des documents (Peter Burke). Car, comme l'écrit Jean-Marc Moriceau, « même déformée et médiatisée », la « parole des rustres » n'y est pas entièrement étouffée ; elle y subsiste à travers des filtres et des intermédiaires déformants. Certes, pour

# ciéq TEMP@RA

paraphraser Carlo Ginzburg, on peut dire que les sources sont ici doublement indirectes « parce que *écrites* et écrites en général par des personnes liées plus ou moins ouvertement à la culture dominante ». Reste que Paul Strohm, dans un ouvrage consacré à l'« imagination sociale » à la fin du Moyen Âge, rappelle un postulat essentiel : pour être condamnée, une action doit être au préalable, au moins partiellement, *évoquée* ; un scripteur qui souhaite discréditer un acteur ou un groupe d'acteurs doit d'abord, fût-ce de manière réticente ou équivoque, présenter ses paroles et ses gestes. Dénoncés, dénigrés, les murmures de la foule sont ce faisant énoncés, exprimés. Qu'une source ne soit pas « objective », ajoute Carlo Ginzburg, ne signifie pas qu'elle soit inutilisable : « une chronique hostile peut fournir de précieux témoignages sur les comportements d'une communauté paysanne révoltée ». À condition que cette histoire des voix, des bruits, s'articule à celle des représentations et des procédures d'écriture qui l'ont rendue possible. Aussi l'analyse de la culture orale, rébellionnaire, des populations de la première modernité est-elle indissociable de celle des dispositifs littéraires, des représentations et des *topoi* qui la saisissent et la transmettent. C'est en gardant en tête cette tension épistémologique que l'on peut chercher à l'appréhender, dans toute sa richesse. Ce sera l'objet de cette communication.

## **FAUCONNIER-CHABALIER Martine, « Des mères invisibles. Les mères qui abandonnent leur enfant (en France, 1900-2020) »**

Les mères qui abandonnent leur nouveau-né transgressent le rôle séculaire dévolu aux femmes : élever ses enfants. Elles font souvent l'objet d'opprobre et certains vont même jusqu'à leur dénier le nom de mère. Ce sont des personnes pour qui le silence est prégnant, voire impératif. Autant dire que les traces écrites qu'elles laissent sont parfois succinctes, voire inexistantes. Pour connaître qui elles sont, j'ai lu les dossiers de leur enfant, les écrits des professionnels se faisant leur écho et leurs lettres quand il y en avait. J'ai complété cette approche par des entretiens avec certaines de celles qui avaient confié leur bébé entre 1940 et 1990 et je les ai retranscrits.

Je propose de relater la richesse de ces entretiens, qui pour la plupart ont été pluriels. Selon le souhait de la personne, ils ont eu lieu chez elle, dans une maison de retraite, dans un café ou un parc, ou par téléphone. J'analyserai le contexte de ce dialogue particulier, comment j'ai procédé, ce que ces femmes m'ont confié ou tu, les différences qui ont pu apparaître entre l'écrit du dossier ou son silence et la parole libérée. Je ferai aussi part des limites et des difficultés rencontrées.

## **GAGNON Simon-Olivier, « Les ouvriers de la collecte : folkloristes, ethnologues et producteurs radiophoniques »**

En France, Florence Decamps a contribué de façon exceptionnelle à l'écriture du champ de l'histoire orale, en prenant soin de présenter le rapport de la discipline historique avec la source orale et d'exposer, quoique succinctement, le lien avec la pratique des folkloristes. Comme elle le relate, l'activité ethnographique du 19<sup>e</sup> siècle amène une « fixation très précoce des traditions paysannes et rurales » ; le 20<sup>e</sup> siècle commence avec des « missions phonographiques » alliant des linguistes et des folkloristes entourant le département des Archives de la parole ; et ce siècle se poursuit avec les sciences sociales naissantes ainsi que le Mouvement des Annales qui font progresser la réflexion sur l'enquête, le témoignage et l'entretien.

Dans son plus récent ouvrage, Decamps reconnaît d'autres acteurs – les militants « associatifs » et « radiophoniques » – qui concourent au renouvellement de l'interprétation de la source orale. Aux États-Unis, depuis la fin du 20<sup>e</sup> siècle, a été reconnue la contribution à l'histoire orale de l'animateur de radio de

# ciéq TEMP@RA

Chicago Studs Terkel. Cela nous amène ainsi à nous questionner sur l'existence d'autres praticiens et institutions productrices d'archives orales et sonores. En problématisant dans une même équation les termes ethnologie, radiophonie et archivistique, il est possible concevoir sur un dénominateur commun différents profils d'ouvriers de la collecte (folkloristes, ethnologues, animateurs de radio) ainsi que les enregistrements radiophoniques et les matériaux recueillis dans le cadre d'enquêtes ethnographiques du 20<sup>e</sup> et du 21<sup>e</sup> siècle. Les institutions radiophoniques et les acteurs en leur sein pourraient ainsi être reconnus comme des collecteurs et producteurs d'archives orales.

## **GRENIER Benoît, « Retour sur une enquête d'histoire orale improbable : la mémoire seigneuriale au Québec, 2015-2018 »**

De 2015 à 2018, j'ai eu l'opportunité d'expérimenter la pratique de l'histoire orale, appliquée au domaine de l'histoire seigneuriale du Québec. À priori contre-intuitive, cette rencontre entre la démarche de l'enquête orale et la plus ancienne institution de la société québécoise préindustrielle, a permis d'approfondir la compréhension de la lente extinction du régime seigneurial en intégrant la dimension mémorielle de ce processus.

Après avoir consacré une première phase de cette enquête au processus d'abolition et à ses impacts sur le plan économique et social, j'ai adopté l'approche de l'histoire orale afin de retracer les personnes qui portent cette mémoire, qu'ils soient descendants de seigneurs, détenteurs de « droits » ou de patrimoine seigneuriaux, ou autres témoins privilégiés de ces réminiscences (notaires, prêtres...). Après plus de 15 000 km à travers la vallée du Saint-Laurent, près d'une quarantaine de témoins ont été rencontrés et ont livré à la caméra de la documentariste Stéphanie Lanthier, précieuse collaboratrice de cette recherche, « leur » histoire seigneuriale. La recherche a donné lieu à plusieurs films documentaires, dont un long-métrage, tandis que les témoignages bruts ont été déposés pour conservation et diffusion au Musée de la mémoire vivante de Saint-Jean-Port-Joli.

La communication propose de revenir sur les fondements méthodologiques de cette enquête, de même que sur les choix et les biais imputables à l'approche. Il s'agira aussi de réfléchir à la mise en récit par l'historien, la cinéaste et les partenaires, de ces témoignages. Elle permettra aussi, à partir de l'exemple concret d'une enquête achevée, de révéler la richesse de la source orale, mais aussi la pertinence du croisement des sources. Pour toute l'information sur la recherche : <https://www.usherbrooke.ca/histoire/recherche/projets/persistances/>

## **GUILLOREL Éva, « L'oralité en histoire moderne : quelles sources ? quelles approches ? »**

L'expression « sources orales » est ambiguë et peut se rapporter à une multiplicité de corpus documentaires et d'approches. Cette intervention envisage un panorama et une réflexion sur les pratiques et problèmes méthodologiques que soulève l'étude de l'oralité en histoire moderne (16<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles). L'oralité est le plus souvent recherchée dans des sources mises par écrit à l'époque moderne et qui donnent indirectement accès à des propos rapportés oralement. Elle peut aussi être abordée à partir de documentations postérieures construites lors d'enquêtes ethnographiques qui rassemblent des savoirs transmis de tradition orale : une telle approche pose alors la question de l'usage de ces sources suivant une « méthode régressive » permettant de solliciter des documents constitués aux 19<sup>e</sup> ou 20<sup>e</sup> siècles pour étudier une période plus ancienne. Les recherches récentes ont permis de renouveler les réflexions sur l'oralité en histoire moderne à partir de différentes orientations, et de réfléchir à l'intérêt de ces « sources orales » comme documentation

# ciéq TEMP@RA

complémentaire aux sources écrites. Il est d'ailleurs intéressant pour cette réflexion de noter que l'un des pionniers et sans doute le meilleur analyste et défenseur de l'utilisation des sources orales en histoire dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle en France, Philippe Joutard, est un historien spécialiste de la période moderne et non de la période contemporaine.

## **PÉRON Goulven, « Les traces d'oralité dans le roman arthurien du XII<sup>e</sup> siècle : l'exemple du conteur Brei »**

La mobilisation de tous les témoignages susceptibles d'apporter un éclairage sur la naissance et les premiers développements de la littérature arthurienne médiévale a souvent fait la part belle à des sources orales probables mais qui, puisque les paroles s'envolaient, restaient malheureusement introuvables. La réalité des traces de ces contes perdus dans les romans arthuriens était démontrée par la mise en évidence d'un champ lexical de l'oralité, par l'étude des phénomènes linguistiques pouvant expliquer les particularités onomastiques, par des comparaisons ingénieuses avec les contes issus des collectes folkloriques modernes, mais aussi et surtout par les affirmations des romanciers médiévaux qui avouaient exploiter des contes entendus de la bouche même de conteurs « bretons ». De tous ces conteurs, un seul a pourtant jamais été nommé. Il s'agissait d'un certain Brei, identifié assez tôt au *famosus fabulator* gallois Bledhericus cité par Giraud de Barri, et dont la venue hypothétique à la cour de Poitiers dans le premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle a permis toutes les suppositions. Mais l'analyse critique des références à Brei contribue aujourd'hui à mettre en lumière la difficulté d'identifier de façon sûre les traces d'oralité dans les romans arthuriens et les lais narratifs, et à reposer la question de la tradition inventée dans la *matière de Bretagne*.

## **RABY, Marie-Laurence, « Histoire orale et archives féministes : l'histoire de l'avortement au Québec entre zone d'ombre à éclairer et *filiation militante* »**

Je propose de réfléchir à l'histoire orale à partir de l'enquête que j'ai menée pour mon mémoire de maîtrise sur l'organisation féministe de l'avortement illégal au Québec. Partant de ce terrain, deux constats principaux émergent. D'abord, les archives écrites des groupes féministes sont très rares au Québec, limitant ainsi la recherche sur ces mobilisations sociales. De plus, comme ces groupes agissent souvent dans l'illégalité – particulièrement quant aux mobilisations pour l'avortement –, les documents demeurent souvent muets sur un grand nombre d'activités menées par ces militantes. Le recours à l'histoire orale devient alors essentiel pour éclairer ces zones d'ombre. Ensuite, l'appartenance à une culture militante commune – le féminisme – avec les femmes rencontrées pour mon mémoire a été essentielle pour mettre au jour l'histoire de l'organisation féministe de l'avortement illégal au Québec. En effet, le fait de me présenter moi-même comme militante féministe a rapidement créé un climat de confiance avec les femmes rencontrées, facilitant par le fait même les échanges et les confidences. Ainsi, j'ai pu voir fleurir ce que j'appelle une « filiation militante », c'est-à-dire que je poursuivais, par mon travail historien, les luttes menées par ces femmes dans les années 1970 et 1980.